

du Conseil académique que je dois reporter, j'aime à le dire, la meilleure part du succès, si le succès a récompensé nos communs efforts. Comment pourrai-je oublier une coopération si bienveillante, si loyale et si élevée ? Elle a pu, bien des fois, je lui rends ce public hommage, alléger la tâche que je me suis laissé trop témérairement imposer. Aussi, en faisant connaître ce que j'en ai reçu, éprouvai-je ce bonheur, de pouvoir, à la fois, signaler le bien, là où je l'ai rencontré, et payer une dette de reconnaissance, là où je l'ai contractée. J'avais hâte de m'acquitter, surtout avec MM. les doyens des Facultés, au moment où ils vont dérouler sous vos yeux le tableau des travaux intellectuels de l'année, et où je voulais moi-même vous faire part de mes impressions sur le mouvement général de l'instruction dans les quatre départements de la circonscription académique.

Je me félicitais, tout à l'heure, d'une entente réciproque et de la sûreté d'un concours qui, seuls, dans la conduite des affaires, peuvent donner aux lois, leur application immédiate ; aux études une impulsion utile ; aux travaux, leur développement nécessaire. Telle est précisément la voie dans laquelle se sont maintenus MM. les Inspecteurs. Si l'administration a suivi une marche assurée et régulière, si l'unité de vues et d'efforts, si la simultanéité de l'action ne lui ont pas fait défaut ; c'est à leur dévouement, à leur zèle, à la fermeté judicieuse de leur conduite qu'il faut en attribuer le résultat.

Le même témoignage que je me suis empressé de rendre à MM. les Doyens, je le dois à chacune des Facultés, en particulier, et à leurs honorables membres.

La Faculté de Théologie, célèbre à juste titre par les prélats éminents qu'elle a fournis à l'épiscopat vénéré de la France, a redoublé de zèle pour se maintenir au rang élevé où l'ont placée ses précédents travaux. On s'est plaint, de